
LE DEPARTEMENT AGIT AUX COTES DES COLLECTIVITES POUR UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

6 SEPTEMBRE 2019

Vendredi 6 septembre, Laurent Ughetto inaugure plusieurs infrastructures communales soutenues par le Département, à Privas et Coucouron. D'utilités diverses, ces nouveaux équipements renforcent l'attractivité du territoire, pour une Ardèche toujours plus dynamique.

CAP'Azur : un rassemblement des équipements

La ville de Privas disposait de deux piscines : la piscine Tournesol, de type éponyme, en zone périurbaine, et la piscine Gratenas en centre-ville, uniquement estivale car totalement ouverte. Ces deux équipements, construits respectivement en 1976 et 1959, commençaient à montrer des signes de vétusté et de dysfonctionnement. Décision a été prise par la mairie de concentrer ces deux piscines en un seul centre aquatique, sur le site de l'ancienne gare, au quartier des mines.

Pour ces travaux représentant un coût de 10,9 M€, le Département a alloué une première subvention de 315 000€, dont 15 000€ au titre du bonus « clauses sociales » dans le cadre du PASS Territoires 2018 pour la première tranche des travaux.

La commission permanente du 9 septembre devrait allouer une subvention de 315 000€ supplémentaires dans le cadre de PASS Territoires 2019, dans les mêmes conditions que la subvention de 2018, à savoir 300 000€ + 15 000€ de bonus « clauses sociales ». **Cap'Azur devrait donc obtenir du Département une aide totale de 660 000€.**

Privas fait partie, avec Annonay (Aquavaure) et Vernoux-en-Vivarais, des **trois communes ayant été accompagnées par le Département dans l'ouverture de leur centre aquatique en 2019, pour un total d'aides de près de 1,9 M€.** Ces équipements, modernes et répondant aux enjeux environnementaux actuels, participent à la structuration du territoire ardéchois et à l'enjeu que chaque jeune Ardéchois puisse bénéficier d'un apprentissage de la natation durant sa scolarité.

Coucouron : Des équipements pour renforcer les activités sportives, ludiques et touristiques de la commune

Coucouron, commune de la montagne ardéchoise à proximité de la frontière avec la Haute-Loire, symbolise avec les investissements effectués cette année la volonté communale de maintenir et améliorer les conditions de vie de ses habitants et notamment de leurs activités pour garder une attractivité dynamique.

Ce sont aujourd'hui quatre équipements dont la création ou la rénovation ont été inaugurées :

- **Le terrain de foot synthétique**

L'AS Coucouron, seul club de foot de la montagne ardéchoise, regroupe plus de 150 licenciés originaires de la commune et ses alentours. Il est composé d'équipes séniors, jeunes, vétérans et féminines.

Mais des contraintes propres au climat de la montagne empêchaient parfois le bon déroulement de la saison sportive. En effet, celle-ci se déroulant principalement en automne et en hiver, les conditions météorologiques obligeaient à reporter de nombreuses rencontres. La commune a donc décidé de créer

Contact : Département de l'Ardèche – Direction de la communication

Sandrine BARBERINO / Isabelle SEREN / Corine FONTANARAVA

04 75 66 71 46 / 04 75 66 77 12 / 04 75 66 77 08 – com@ardeche.fr

ce nouvel équipement sportif, afin de permettre le bon déroulement des activités du club par tous les temps. Les vestiaires ont également été rénovés et agrandis.

Sur un total de 553 000 € HT, **le Département a contribué à hauteur de 100 000 €** à ce projet, dans le cadre du dispositif PASS Territoires, soit une participation à hauteur de **18%** du coût du projet.

- **La salle polyvalente**

La salle polyvalente de Coucouron continuait de jouer son rôle mais n'était plus adaptée à un usage contemporain. Des travaux plus que nécessaires ont été effectués sur cet équipement : désamiantage, rénovation et isolation thermique, remplacement du système de chauffage, pose de fenêtres et portes isolantes, isolation des murs et de la toiture. Des travaux d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite ont également été réalisés pour une mise en conformité. Cette ancienne salle vétuste et énergivore s'est transformée en salles d'accueil pour les activités extra-scolaires et le centre aéré, offrant ainsi aux enfants de Coucouron un véritable espace d'accueil pour s'épanouir.

Dans le cadre du dispositif Ardèche Durable 2016, le Département a participé à hauteur de 8%, soit 50 000€ sur ce projet de 598 000€.

- **La maison Laurent**

La maison Laurent comprend quatre logements et des cabinets paramédicaux. Gourmande en énergie, elle a été isolée thermiquement, certaines menuiseries ont été remplacées, et son mode de chauffage a été rénové et remplacé par un chauffage granulé bois. Un projet rentrant dans la logique de la transition énergétique et donc écologique chère au Département. Par cet aspect, le projet était éligible au PASS Territoires. Le Département a donc financé à 10% soit 10 000€ ce projet de 116 000€.

- **Le camping municipal**

Le tourisme est sans conteste un levier important du tourisme en Ardèche. La montagne, moins connue du grand public habitué à l'image d'Epinal du Pont d'Arc, a pourtant des richesses à faire découvrir et les touristes sont de plus en plus nombreux à venir visiter cette facette méconnue – et plus fraîche ! – de l'Ardèche. Le camping a souhaité se moderniser pour proposer un aménagement aux personnes à mobilité réduite.

Pour rappel : PASS Territoires, le système d'aides aux communes simplifié du Département

Depuis 2018, le PASS Territoires a remplacé et concentré les différents dispositifs d'aides aux communes existant, dont « Ardèche Durable » qui a bénéficié à la salle polyvalente. Le Département a souhaité **simplifier encore l'accès aux dispositifs d'aides pour les EPCI**, et leur apporter un accompagnement répondant à leurs besoins plus qu'aux demandes administratives. Ainsi, ce dispositif se résume à **un seul dossier de demandes de subventions type**, constitué de fiches techniques par thématiques.

PASS Territoires évite le travers de prévoir une enveloppe par territoire en fonction de sa population, une mesure qui ne fonctionne pas sur le territoire ardéchois au vu de sa démographie. Ainsi, chaque projet, s'il correspond à un besoin réel des habitants, peut être déposé, consulté et validé.

PASS Territoires permet également de soutenir des projets en relation avec la volonté du Département de faire entrer l'Ardèche dans une démarche de transition.

Avec un montant moyen de **60 000 € par an et par commune**, l'Ardèche se classe parmi les dix Départements les plus interventionnistes dans ce domaine, au-dessus de la moyenne nationale. PASS Territoires représente une enveloppe globale de 30M€ sur trois ans.